

Répartition indicative des crédits FSDIE pour l'année 2025

Eléments constitutifs de l'enveloppe	Montant 2024 1 214 700 €		Montant 2025 1 164 873 € (37 % de la part fixe)*	
	Répartition 2024	Réalisé 2024 Arrêté au 02/10/2024	Répartition 2025	Avis de la commission FSDIE du 24/10/2024
FSDIE Projets	674 000 €	535 035,84 €	674 000 €	Favorable
FSDIE Social	338 700 €	241 514,00 €	306 000 €	Favorable
Aide création / fonctionnement des associations étudiantes	42 000 €	40 950,00 €	42 000 €	Favorable
Subvention associations élues dans les conseils centraux de l'Université	15 000 €	15 000,00 €	15 000 €	Favorable
Fonctionnement (commissions FSDIE / COVE / Formations élus)	5 000 €	3 218,97 €	7 873 €	Favorable
COVE (navettes étudiants)	2 000 €	0,00 €	0 €	Favorable
Etudiants Relais Informations (animation vie étudiante) + Etudiants Relais Communication	52 000 €	22 081,57 €	90 000 €	Favorable
Fonctionnement des épiceries solidaires	50 000 €	0,00 €	0 €	Favorable
Aides d'urgence	20 000 €	0,00 €	30 000 €	Favorable
Communication	6 000 €	4 097,16 €	0 €	Favorable
Formations PSSM (premiers secours en santé mentale) <i>Financement par la ville de Marseille</i>	10 000 €	6 140,00 €	0 €	Favorable
Total	1 214 700 €	868 038 €	1 164 873 €	

Montant global CVEC 2024	5 145 594 €
Montant part fixe : 45 € *69 287 étudiants	3 117 915 €
Part règlementaire 30 %	935 374 €
Enveloppe votée en CFVU pour le FSDIE	1 164 873 €
Soit	37%